Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

La politique du Gouvernement concernant l’agriculture, les industries agroalimentaires, la forêt et le bois, les pêches maritimes et l’aquaculture est préparée et mise en œuvre par le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation.

Type de partenaire
Ministères
Thématiques
Agriculture
Forêt
Repères

La première convention de partenariat entre le Ministère et la Fédération des Parcs a été signé en 2018.

Liens utiles
Site internet du Ministère